



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath

Etude du Notaire DE RACKER Valérie
Chaussée Victor Lampe, 125
7866 Ollignies

INFORMATIONS NOTARIALES

Formulaire

Maitre,

En réponse à votre demande de renseignements réceptionnée en date du 31/07/2024 relative à des biens sis **Sentier du Remontquesnoy, 27 à 7812 Mainvault**, cadastrés **17e division, section B n°804C, 807F, 812B, 842B - 18e division, section A n°363A, 363B, 363C, 364A, 364B, 364C** et appartenant aux consorts **Lizon**, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

Les biens en cause sont situés en :

- zone agricole au Plan de secteur Ath – Lessines – Enghien;
- Régime d'assainissement autonome (RAA) (17B0812/00B000) au Plan d'Assainissement par sous-bassin hydrographique de la Dendre occidentale ;
- dans la formation carbonatée « Calcaire du Carbonifère sous couverture » à l'atlas du karst wallon au sens de l'article D.IV.57, 3° ;
- dans un périmètre de remembrement : A8-B4 Moustier-Marq / Bouvignies;
- dans le périmètre du Parc Naturel du Pays des Collines (pour les parcelles sur Mainvault).

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 01/01/1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucune déclaration urbanistique ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'environnement ;

Le bien en cause n'a pas fait l'objet d'une déclaration de classe 3 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis unique ;

Aucune infraction n'a été constatée par procès-verbal ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n°2 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n°1 ;

Informations complémentaires

- Présence des sentier n°150, 151 et 27.

Remarques



Wallonie





Ville d'Ath
Val de Dendre

- En ce qui concerne les constructions construites sur le bien, aucune garantie ne peut être donnée sur le fait qu'elles soient toutes couvertes par un permis en bonne et due forme.
- Le bien pourrait être grevé d'emprise en sous-sol ou de servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires.
- Afin que les actes notariés puissent être passés sans retard et pour respecter le délai prévu dans le CoDT, il nous est impossible de vous fournir les renseignements relatifs à l'équipement de la voirie concernée en matière d'eau et d'électricité. Nous vous invitons à prendre contact avec les sociétés d'impétrants concernées. Ces derniers peuvent être consultés via www.klim-cicc.be
- Il existe des règles relatives à la péremption des permis d'urbanisme.
- L'existence d'un certificat d'urbanisme ne dispense pas de demander et d'obtenir le permis d'urbanisme.
- Il existe sur le territoire d'Ath un Règlement Général de Police.

Dans le cadre de la perception de redevance pour la délivrance de documents administratifs fixées par le Conseil communal du 19 novembre 2020, nous vous demandons de verser le montant de **60 €** sur le compte IBAN : BE08 0910 0035 7313 - Bic GKCCBEBB de l'Administration communale d'Ath, avec pour communication: « urbanisme/notaire 24/490 ».

Nous vous prions de croire, Maître, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collège,

Le Directeur général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

Florent VAN GROOTENBRULLE



Wallonie

NR : 24/490

31/07/2024

Dossier MV/VAN SEVEREN
Nom de la personne Van Severen, Claire
Identification de la personne 45050113440

Détail de l'article sélectionné

Division cadastrale 51041 ATH 17 DIV/MAINVAULT/

Biens associés : Superficie totale 10650.0 - Situation le : 31/07/2024

Situation	Pol/Wa	Section	Numéro de la parcelle	Nature	Superf. en ca	Contenance en m ³	Année de la fin de construction	Code	Revenu cadastral
1 - HEAU DU BOIS		B	0804CP0000	PATURE	2590.0	---	---	1F	16
2 - Sentier du Remontquesnoy 27		B	0807FP0000	FERME	3260.0	---	avant 1850	2F	458
3 - CHAMP DU BOIS		B	0812BP0000	PATURE	4480.0	---	---	1F	29
4 - CHAMP DU BOIS		B	0842BP0000	PATURE	320.0	---	---	1F	2

Détail de l'article sélectionné

Division cadastrale

51011 ATH 18 DIV/BOUVIGNIES/

Biens associés : Superficie totale 25890.0 - Situation le : 31/07/2024

Situation	Pol/Wa	Section	Numéro de la parcelle	Nature	Superf. en ca	Contenance en m3	Année de la fin de construction	Code	Revenu cadastral
5 - COUTURE DU BOIS DU MONQUESNOY		A	0363AP0000	PATURE	6400.0	---	---	1F	37
6 - COUTURE DU BOIS DU MONQUESNOY		A	0363BP0000	TERRE	5980.0	---	---	1F	34
7 - COUTURE DU BOIS DU MONQUESNOY		A	0363CP0000	PRE	910.0	---	---	1F	5
8 - COUTURE DU BOIS DU MONQUESNOY		A	0364AP0000	PATURE	7620.0	---	---	1F	44
9 - COUTURE DU BOIS DU MONQUESNOY		A	0364BP0000	TERRE	4030.0	---	---	1F	22
10 - COUTURE DU BOIS DU MONQUESNOY		A	0364CP0000	PRE	950.0	---	---	1F	5